

Le Marché gare revoit son modèle et met ses ateliers à disposition

ENTREPRISES

L'extension du pôle de transformation, inaugurée ce mardi, porte la surface totale des ateliers à 4 000 m² pour un coût de 3,7 M€. Un site amené encore à évoluer pour un enjeu stratégique.

Thierry Jougla
tjougla@midilibre.com

« Bienvenue au Marché gare. » Tels sont les premiers mots de Marie Massart, adjointe au maire, présidente du site, ce mardi matin à l'heure de l'inauguration de l'extension du pôle de transformation. Fini donc le Marché d'intérêt national, le MIN, appellation obsolète, et qui finalement n'a jamais fait partie du langage courant. On va au Marché gare, point barre. Et la Restanque ? Pas mieux. On parle d'un quartier que les Montpelliérains, pour ceux qui en connaissent l'appellation, ne situent pas. Pour toute cette zone autour du Marché gare, à l'avenir, le terme approprié sera Montpellier Sud, beaucoup plus adapté selon le maire, Michaël Delafosse, et beaucoup plus identifié et, cette fois, localisé. « Nous sommes dans un quartier qui se métamorphose », a-t-il expliqué, rappelant l'implantation de la future cuisine cen-

trale pour une livraison en 2028 (début des travaux fin 2025), de la future caserne... Quant au Marché gare, il est même question de faire évoluer le modèle économique pour « monter au capital ». Tout ceci dans une démarche plus que jamais vertueuse, centrée sur la transition écologique et une alimentation saine, durable et locale. D'où l'inauguration matinale. À savoir une extension de 1 000 m² du pôle de transformation alimentaire. Professionnels, agriculteurs, producteurs, associations... peuvent ainsi venir profiter de ces tout nouveaux labos, ateliers et même matériels, moyennant un loyer journalier de 250 € (180 € sans les équipements), dans le cas des ateliers partagés.

Le Comptoir des andouillettes s'installe dans 65 m² pour 900 € mensuels

C'est le cas notamment d'Arnaud Lucia qui y a installé son Comptoir des andouillettes, présent sur



Le sous-préfet, le maire et les élus, autour d'Arnaud Lucia, qui a installé son Comptoir des andouillettes. J.-M.M.

les marchés de Saint-Gély, Murviel-lès-Montpellier, Agropolis et bientôt des Arceaux. Pour 900 € mensuels plus les charges, cet ancien ingénieur agronome bénéficie de 65 m² qu'il a équipés : chambre de préparation, frigo, espace cuisson... Il reçoit sa viande du Tarn, via Occitanie viande, une entreprise également présente sur le site, il la transforme dans ses nouveaux locaux et il en ressort la trentaine de produits charcutiers, notamment ses andouillette classées AAAA, qu'il vend en direct ou à des pro-

fessionnels. « J'ai créé mon entreprise en 2018, un peu plus bas, à Tournezy, explique-t-il. Quand j'ai vu qu'il mettait ce système en place au Marché gare, je me suis positionné. Hors marché, j'achète ici, je vends ici, je me suis rapproché de mes interlocuteurs, de mes partenaires et nous mutualisons. »

Si Arnaud Lucia a choisi une location mensuelle, l'usage peut donc être réduit, pour de la transformation ou même des tests. Pour l'heure, quatre autres entreprises ont également fait le choix

d'un atelier privatif (Agrivia, V solutions, L'atelier bizarre, Boc d'Oc) et deux d'un atelier partagé (Mycelium traiteur et Producteurs d'Occitanie) pour une extension de 1 000 m² donc de ce pôle de transformation, portant la surface à 4 000 m². Coût de l'opération : 3,7 M€ (dont 1 M€ de l'État et 80 000 € de la Région). À terme, c'est bien toute une zone qui est amenée à être modernisée. Avec un objectif unanime pour tous les intervenants présents ce mardi matin : répondre aux enjeux de demain.

C'est quoi ? Ça sert à quoi ?

EN CHIFFRES Le Marché gare de Montpellier, avenue du Marché-Gare, est utilisé par 220 entreprises, dont environ 60 producteurs et 60 grossistes alimentaires, dans le cadre de la distribution alimentaire. 3 000 professionnels locaux viennent s'y approvisionner. 35 % sont des professionnels des métiers de bouche (primeurs, commerces, supérettes), 21 % sont des fleuristes, 16 % sont des professionnels des marchés, 9 % sont des restaurateurs... Au total, le montant des transactions économiques annuel est de 175 M€, pour un nombre de 520 emplois directs. Selon la Métropole, l'extension de 1 000 m² du pôle de transformation (portant le tout à terme à 4 000 m²) crée 100 emplois directs complémentaires. En tout début de discours, Marie Massart, adjointe au maire en charge de la politique alimentaire et présidente du Marché gare, a félicité les équipes : ce projet d'extension est lauréat du trophée 2024 des Entreprises publiques locales.

Manu Reynaud exclu définitivement d'EELV ?

POLITIQUE

La crise n'en finit pas chez les écologistes montpelliérains. Comme en témoigne la dernière Commission régionale de prévention et de résolution des conflits (CRPRC) d'Europe Écologie Les Verts (EELV). Qui a dû, une nouvelle fois, plancher sur le cas Manu Reynaud, deuxième adjoint de la majorité municipale de Montpellier, président du groupe « Choisir l'Écologie pour Montpellier » et conseiller métropolitain.



Manu Reynaud, contesté. K.S.

Il faut dire que, depuis septembre 2022, le groupe des écologistes montpelliérains traverse une profonde crise interne qui a conduit à sa scission. Le groupe s'est divisé en deux en raison de désaccords sur le positionnement vis-à-vis du maire socialiste Michaël Delafosse, dont Manu Reynaud est jugé trop proche. Les instances régionales évoquent même une « allégeance » à l'égard de l'exécutif municipal.

Un parti fragilisé

En dépit des tentatives de médiation, « les échanges entre élus se sont envenimés », constate la CRPRC dans un texte très fourmi qui reprend les menaces de retrait de délégations ou les « tentatives d'intimidation ». Après une exclusion temporaire d'EELV pour ses

critiques répétées envers le parti voici deux ans, Manu Reynaud pourrait, cette fois, être exclu définitivement pour « comportement contraire aux valeurs des Écologistes ». Si les instances régionales ont décidé de son exclusion à 25 voix sur 38, elles restent sous la tutelle des instances nationales d'EELV. Seul le bureau exécutif national peut décider de l'issue de ce dossier. Considérant par ailleurs que Manu Reynaud, qui n'a pas souhaité s'exprimer, pourra faire appel de la décision. Cette nouvelle division fragilise un peu plus les écologistes à Montpellier. Ce qui pourrait nuire à leur cohésion dans la perspective des municipales de 2026.

Y. Po.

Parc multiglisse de Baillargues : un nouveau revers et de vives critiques

ÉQUIPEMENT

Le parc de loisirs Gérard-Bruyère, lancé voici 18 ans, ouvrira-t-il un jour ?

Yannick Povillon
ypovillon@midilibre.com

Quand ça ne veut pas... Le parc multiglisse Gérard-Bruyère verra-t-il le jour, 18 ans après le lancement de ce projet ludique ? Il vient de subir un nouveau coup dur en conseil de métropole au mois d'octobre. Cette fois, c'est la gestion du restaurant sur le site qui vient d'être abandonnée. La Métropole avait reçu deux offres pour prendre la délégation de service public de l'établissement de ce parc de loisirs, à la fois lieu de promenade et lieu de pratique de sports de glisse sur un lac artificiel. Une seule offre a été retenue, car l'une ne répondait pas favorablement aux attentes. Malheureusement, pour une raison qui n'a pas été expliquée en séance, le délégataire retenu n'a pas pu obtenir le crédit nécessaire. Le sort s'acharne...

« Un monument de gaspillage »

À l'occasion de l'examen de cette « déclaration d'infructuosité de



Le parc de loisirs devait ouvrir en 2024. Cela ne sera certainement pas le cas... JEAN-MICHEL MART

la procédure », des élus d'opposition ont tiré à boulets rouges sur le parc baillarguois. La première, c'est Catherine Ribot, élue écologiste, qui s'est insurgée d'une absence de « transparence autour de ce projet toujours aussi opaque... On ne sait pas combien ce parc a coûté : plus de 15 M€ ? », demande-t-elle. Avant de souligner que le parc a déjà fait l'objet de vives critiques dans un rapport de la Chambre régionale des comptes : « Il est évident que ce parc aurait dû être arrêté il y a bien longtemps, quand sera-ce le cas ? » Clothilde Ollier en a rajouté une

couche sur « ce fameux wake-park qui devait être, selon M. Assaf, une superbe opportunité et qui est devenu un monument du gaspillage d'argent public ». Aujourd'hui, « on a un parc qui ne sert à rien et des ressources naturelles gaspillées », dit-elle avant de demander des clarifications.

Des food-trucks plutôt qu'un restaurant

C'est le vice-président en charge des sports, Christian Assaf, qui les lui a apportées. D'abord sur la gestion du restaurant, puis sur la transparence : « L'ensemble

des délibérations est à disposition. Je rappelle qu'un peu plus de 9 M€ de cet équipement sont consacrés à un bassin de rétention qui vise à sécuriser le pôle d'échange multimodal et un quartier à proximité », a-t-il souligné.

Sur la procédure, la Métropole prévoit d'implanter des food-trucks, plutôt qu'un restaurant comme initialement envisagé « et un prestataire pour gérer le téléski uniquement », a conclu Christian Assaf. Sans dire les délais d'un parc multiglisse qui devait ouvrir en 2024. Mais l'année n'est pas encore terminée...

4 Cortèges de mariages, police au virage

Ferrari, Lamborghini, Mercedes, Audi... Samedi 26 octobre, un cortège de mariage composé de plusieurs dizaines de voitures de luxe (photo) parcourt bruyamment le nord de Montpellier. Il fait l'objet de deux contrôles de la police nationale, à la Mosson, puis à proximité du domaine de Grammont, où se tient la cérémonie. Bilan: 30 PV pour excès de vitesse et dépassements dangereux. Deux semaines plus tôt, Michaël Delafosse faisait carrément annuler un autre mariage célébré à Grammont. "Une partie du cortège a accompli de multiples infractions au code de la route avec quads et motos, de manière délibérée et mettant en danger la sécurité d'autrui", déclarait alors le maire. Cette sanction avait déjà été utilisée en 2023. Elle est rendue possible par "une charte des mariages" adoptée en 2020 par la mairie. Signée par les futurs époux, elle prévoit l'annulation de la cérémonie en cas "de trouble à l'ordre public" avant ou pendant son déroulement. Lassées, la Ville et la police annoncent que les cortèges seront désormais contrôlés régulièrement. "Il s'agit de respecter la loi!"

Théo Lombardo



CAPTURE ÉCRAN X / CPASOESLOL

5 Marché-gare : un nouveau quartier de l'alimentation



CÉLINE ESCOLANO

C'est le marché de Rungis de Montpellier. Le marché d'intérêt national (MIN), situé dans le quartier de la Restanque, va devenir un haut lieu de l'alimentation. La Ville inaugure, mardi 5 novembre, le doublement du pôle de transformation alimentaire du site. Un projet à 3,7 M€ qui permet à des entreprises de venir transformer des produits alimentaires dans des conditions d'hygiène optimales. On y trouve : Le Comptoir de l'andouillette, Atelier bizarre spécialisé dans les produits fermentés, Ice Karité qui fait des glaces bio et végans. Ou encore Boc d'Oc qui prépare des petits plats locaux en bocaux. "Cent emplois directs sont créés sur l'ensemble du pôle de transformation grâce à cette extension", assure la Métropole.

"Nous allons aller au-delà avec la cité de l'alimentation et la nouvelle cuisine centrale", indique Marie Massart (photo), adjointe au maire en charge de la politique alimentaire. Un vaste projet à environ 60 M€ pour ouvrir un peu plus au public ce site, pour l'heure uniquement réservé aux professionnels. Le gros morceau de cette future "cité de l'alimentation" sera la nouvelle cuisine centrale, qui devrait coûter environ 40 M€. "Une cuisine centrale que l'on pourrait visiter, avec des ateliers, des animations avec des acteurs locaux pour les scolaires, une vraie boulangerie-pâtisserie...", détaille Marie Massart. Mais ce n'est pas tout: "Ce quartier va se construire autour de l'alimentation, avec notamment la création de halles gourmandes ouvertes au public", explique Michaël Delafosse.

Situées au niveau de l'actuelle station-service Dyneff, elles feront l'interface entre les professionnels du marché-gare et les clients. Un projet qui devrait être livré, en même temps que la cuisine centrale, à l'horizon 2028.

Simon Challier



CÉLINE ESCOLANO

6 Ces centres de soins privés qui suscitent la polémique

Le centre Censomed, installé récemment dans le quartier des Beaux-Arts, ne désemplit pas. Il accueille les patients pour des "petites urgences" dans le but de "désengorger les urgences hospitalières". "On peut y venir pour une plaie ou de fortes douleurs abdominales ou encore pour un électro-cardiogramme. On prend en charge les patients qui nécessitent des examens complémentaires que les médecins généralistes n'ont pas les moyens de faire sans pour autant nécessiter les urgences", développe Dr Pierre-André Poutout, qui a créé le concept il y a cinq ans et a déjà ouvert sept centres à Montpellier et ses environs. Ouverts de 9h à 19h tous les jours de la semaine, ils comptent chacun deux à trois médecins, autant d'infirmiers et des équipements pour réaliser des radios, des sutures ou des prises de sang.

Inquiétudes. Dans un territoire où l'accès aux soins est tendu, le concept semble salubre. Pourtant cette offre privée de soins non programmée n'est pas du goût de tous. "Dans le paysage de la santé, ces offres peuvent sembler attrayantes et ces centres pourraient répondre à un besoin. Mais ils ne sont pas une solution idéale", indique Matthieu Pardell, directeur départemental de l'Agence régionale de santé (ARS). Plusieurs inquiétudes sont pointées du doigt. "Il n'existe pas de cadre qui régule ces centres, contrairement aux maisons de santé pluridisciplinaires, aux maisons médicales de garde ou à SOS Médecins qui, eux, nécessitent une autorisation de l'ARS pour pouvoir ouvrir. Cela pourrait désorganiser le système de santé."

Conditions de travail. Ces centres pourraient en outre "mobiliser des médecins urgentistes dont les effectifs sont déjà en tension dans les hôpitaux et cliniques, en proposant des conditions de travail plus intéressantes". L'ARS n'est pas la seule à suivre le sujet de près. La sécurité sociale avoue "aborder actuellement ce sujet avec les partenaires". Le syndicat des médecins généralistes, l'URPS, craint de son côté que ces centres développent "un consumérisme médical". "Les passages aux urgences n'ont pas baissé depuis qu'ils sont là. Ils ont créé un besoin", assure le président du syndicat Jean-Christophe Calmes, qui ne remet pas en cause une bonne prise en charge des patients. Pierre-André Poutout de Censomed se dit conscient des "crispations" suscitées par son activité et assure qu'il faut "trouver un moyen de la réguler".

Coline Arbouet

7 École d'archi : douze mois de sursis pour l'ex-directeur

"Quand je vois tes seins, j'ai du mal à me concentrer." "Quand t'es coiffée comme ça on dirait une petite fille, j'ai envie de te violer." C'est pour ce type de propos, rapportés lors de son procès le 1^{er} octobre, que l'ancien directeur de l'École d'architecture de Montpellier (Ensam), Alain Derey, est condamné mardi 5 à douze mois de prison avec sursis et 4 000 € d'amende par le tribunal correctionnel de Montpellier. Ces faits de harcèlement sexuel sur une employée sont survenus entre 2017 et 2020. Il doit également lui verser 6 000 € de dommages et intérêts.

"C'est une décision juste", se réjouit l'avocate de la victime M^e Françoise Cambonie, qui rappelle qu'Alain Derey, qui nie les faits, a encore dix jours pour faire appel. Pas de condamnation en revanche au sujet des plaintes pour harcèlement moral déposées contre lui et son ex-président du Conseil de la vie étudiante, Jacques Brion. "Lors du procès, j'étais sidéré. Aujourd'hui je suis déçu", souffle M^e Cyril Malgras, avocat de l'une des quatre parties civiles. "Nous attendons de connaître les raisons de ces relaxes. Ensuite, nous prendrons le temps pour voir si nous déposons des recours."

Théo Lombardo



MONTPELLIER

Marché d'intérêt national: l'extension du pôle de transformation inaugurée

Le pôle de transformation réaménagé du marché d'intérêt national (MIN) a été inauguré le mardi 5 novembre.

Ouvert en 2017, le pôle de transformation du marché d'intérêt national (MIN) a été réaménagé et a vu sa surface doubler. Il accueillera désormais, sur 4000 m², une quinzaine d'entreprises dans ses ateliers privatifs et autant dans ses ateliers partagés, permettant ainsi d'approvisionner professionnels et collectivités en produits locaux de qualité.

Le MIN, terreau de la production locale

«Le marché d'intérêt national (MIN) de Montpellier est le premier MIN d'une métropole à distribuer autant de produits locaux: près de 50% de l'activité (toutes filières confondues), dont l'activité totale annuelle s'élève à plus de 175 millions d'euros. C'est également le premier MIN de France à disposer d'un Pôle de transformation pour une alimentation saine et locale au service des productions locales», rappelle la Ville de Montpellier.



La traditionnelle coupe de ruban.

«Ce projet, cofinancé par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, contribuera au développement du Marché-

Gare. En effet, l'agrandissement du pôle de transformation du MIN, le premier de France, permettra de reconquérir notre souveraineté alimentaire d'une part, de se reconnecter à la nature

d'autre part, et enfin, de soutenir notre économie agricole en proposant aux entreprises, des équipements modernes et innovants», commente le maire de Montpellier, Michaël Delafosse.

Sommaire



VALRAS-PLAGE

La cour de l'école maternelle a fait peau neuve

P. 2

SÈTE

La première pierre de la halle Marty a été posée

P. 3

DÉPARTEMENT

Repas: les élèves ont découvert les circuits courts

P. 4

LE CRÈS

La foire-expo, c'est ce week-end

P. 5

ANNONCES

LÉGALES

P. 8

MAUGUIO CARNON

Une Nuit de l'Orientation pour trouver sa voie professionnelle

La seconde édition de la Nuit de l'Orientation aura lieu le 20 novembre de 14h à 21h dans les locaux de la CCI Hérault à Mauguio.

Collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion profession-

nelle sont invités à participer à la Nuit de l'Orientation.

Les temps forts: un pôle Speed Meeting (près de 100 professionnels de nombreux secteurs d'activités différents partageront leurs expériences, conseils et astuces pour réussir dans leurs domaines respectifs); un pôle Orient Express (des spécialistes de l'orienta-

tion seront présents pour aider à développer et valider votre projet professionnel); un pôle coaching et développement personnel (définissez vos objectifs professionnels avec l'aide de coaches expérimentés); un pôle numérique (testez vos centres d'intérêts et découvrez votre profil professionnel); des conférences thématiques

dédiées à l'entrepreneuriat, la transition énergétique, la santé globale ainsi qu'à l'apprentissage pour élargir ses horizons. Nouveau cette année: orientation, stage, recrutement..., un nouveau pôle «ateliers flashs» pour booster son avenir.

«Entrée libre. Plus d'infos sur <https://www.herault.cci.fr>.